

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 23 octobre 2023

CD20231023_12
id. 2831

Le 23 octobre 2023 à 09h30, les membres du Conseil départemental, légalement convoqués, se sont réunis, à l'Hôtel du Département sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.

Nombre de conseillers départementaux : 30
Quorum : 16

Sont présents :

M. BAYLET, M. BELLOC, M. BEQ, M. BERTELLI, Mme BOURDONCLE, Mme CASTAGNÉ, Mme COLOMBIÉ, M. CROS, Mme DELCHER, M. DEPRINCE, Mme DUCASSÉ, M. GONZALEZ, Mme IUS, Mme LE CORRE, M. LOPEZ, Mme MAURIÈGE, Mme NÈGRE, Mme RABAULT, Mme SARDEING, Mme SINOPOLI, M. VAISSIÈRES, M. WEILL.

Sont représentés :

M. ASTRUC (pouvoir à M. BERTELLI), M. BÉSIERS (pouvoir à Mme COLOMBIÉ).

Sont absents :

Monsieur ALBUGUES, Madame DELBREIL, Monsieur DESCAZEUX, Madame HEULLAND, Madame MORVAN, Monsieur PÉCOU.

Le quorum légal est atteint, l'Assemblée départementale a délibéré.

DÉLIBÉRATION

BUDGET PRINCIPAL - REMISES GRACIEUSES

Comme lors de chacune des réunions du conseil départemental et conformément à la réglementation comptable, Monsieur le Président soumet à l'Assemblée départementale l'approbation des titres de recettes ou des annulations de mandats portant ordre de reversement qui relèvent d'une procédure de remise gracieuse.

Le montant total des requêtes tendant à la remise gracieuse de diverses créances s'élève à 17 612,97 €.

TITRES DE RECETTES

<i>IMPUTATION BUDGETAIRE</i>	<i>ANNÉE</i>	<i>N° DE PIECE</i>	<i>MONTANTS PIECES</i>	<i>REMISE PROPOSÉE</i>
7513 538	2023	7256	5 274,25 €	5 274,25 €
74771 564	2023	2183	14 279,00 €	12 388,72 €
	Sous-total		19 553,25 €	17 612,97 €
	TOTAL GÉNÉRAL		17 612,97 €	

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la 1ère commission : Finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve, selon les modalités susvisées, les remises gracieuses détaillées ci-dessus pour un montant global de 17 612,97 € ;

- Ratifie les crédits correspondants sur l'article 6577 des sous-fonctions 538 et 564 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 06/11/2023
Reçu en préfecture le 06/11/2023
Publié le 06/11/23
ID : 082-228200010-20231023-3414-DE-1-1

Le Président,

Michel WEILL